



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
BEAUMONT DE LOMAGNE  
AFFICHÉ LE 29 SEPTEMBRE 2021

**SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021**

**L'AN DEUX MIL VINGT ET UN, le 27 SEPTEMBRE, à 18 HEURES 15,** le **CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE** s'est réuni en session ordinaire à L'Hôtel de Ville dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc DEPRINCE, Maire.**

**DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : LE 20 SEPTEMBRE 2021**

**ETAIENT PRESENTS** : DEPRINCE Jean-Luc, BONNEFOI Jean-Claude, FRESQUET Céline, CAMBOU Pierre, DELORME Blandine, LABARDE Pascal, AUDU BENALI Sandrine, ARQUIE David, MONTIEL Marc, ROBERT Jean, PERES Maryse, ROUX Pascale, PUJOL Aurélie, MARROU Stéphane, TOUSSAINT Bertrand, BIGOU-MARTI-TURULL Béatrice, BESSOU Sonia, PERRAULT Romain, PUEYO Séverine, LE JONCOUR Eléonore, WYBIERALA Michel, TONIN Jacqueline, MAILFERT Christian.

**PROCURATIONS** : MEESEMAN Evelyne à DEPRINCE Jean-Luc, FOURNIOLS Gilbert à TONIN Jacqueline, MARSAGLIA Alex à MAILFERT Christian.

**ETAIENT ABSENTS** : DIANA Corinne.

**DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE** : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, FRESQUET Céline est nommée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

**VALIDATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUILLET 2021:**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**DECISION PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE DEPUIS LE DERNIER CONSEIL MUNICIPAL :**

<b>DEC-2021-021</b>	Convention de mise en œuvre du dispositif « petits déjeuners à l'école » avec l'Etat
<b>DEC-2021-022</b>	Achat d'une Pompe pour le poste de relevage de la piscine
<b>DEC-2021-023</b>	Etude diagnostic et mission de maîtrise d'œuvre de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption
<b>DEC-2021-024</b>	Vidéo protection de la ville de Beaumont de Lomagne- Demande de subvention au Département du Tarn et Garonne
<b>DEC-2021-025</b>	Vidéo protection de la ville de Beaumont de Lomagne- Demande de subvention à la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée
<b>DEC-2021-026</b>	Contrat pour la LLD du Robot aspirateur de la piscine

## Début de séance 18:15



### **21-055 : MODIFICATION DE LA QUALIFICATION JURIDIQUE DE LA REGIE DU CINEMA**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la modification de la qualification juridique du cinéma en Service Public Administratif à autonomie financière et sans personnalité morale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

### **21-056 : APPROBATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR DU CINEMA « LES NOUVEAUX BLEUS »**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les statuts de la régie à autonomie financière sans personnalité morale du cinéma « Les nouveaux bleus » applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,
- **D'APPROUVER** le règlement intérieur de l'établissement.

### **21-057 : ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES INITIE PAR LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU TARN ET GARONNE (SDE 82) POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET/OU DE GAZ COMBUSTIBLES ET DE SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'ADHERER** au groupement de commandes précité pour :
  - L'acheminement et la fourniture d'électricité ;
  - La fourniture de services d'efficacité énergétique qui y seront associés.
- **D'APPROUVER** la convention constitutive du groupement de commandes,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les contrats de fourniture d'énergie avec les prestataires retenus par le groupement de commandes.

### **21-058 : APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR D'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL A LA SANTE ET LA SECURITE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le règlement intérieur d'organisation du temps de travail de la santé et de la sécurité avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **21-059 : CLASSEMENT D'UNE VOIE DANS LA VOIRIE PUBLIQUE COMMUNALE ET MISE A JOUR DU TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **DE DEMANDER** le classement du chemin rural n°65 dit de Boupat-Gravette dans les voies communales,
- **DE DEMANDER** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à procéder aux formalités nécessaires et signer tout document s'y rapportant.

## **21-060 : APPROBATION DU REGLEMENT COMMUNAL DE VOIRIE**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** le règlement communal de voirie présenté lors de la séance, et de le rendre exécutoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## **21-061 : CONVENTION DE SERVITUDE AVEC ENEDIS POUR LE RENFORCEMENT DU RESEAU D'ELECTRICITE LOT. LES BASTIDES DE GILLAC**

*Rapporteur : Monsieur le Maire*

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de servitude proposée par ENEDIS relative au renforcement électrique de distribution publique à effectuer sur la parcelle communale cadastrée section AB n° 365 sise les Bastides de Gillac,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à viser la convention et tout document relatif à cette affaire.

❖❖❖❖❖❖❖❖❖❖  
**Fin de séance 19:10**